

Idéal Théomanien (L'aube vient après la nuit)

Un nouvel espoir apparaît à l'horizon national, avec l'arrivée de jeunes visionnaires sur la scène politique. En fait, en tant que réserves et forces motrices du pays, au péril de notre vie, nous décidons d'œuvrer résolument de manière à réaliser une mutation sociale pour libérer notre chère patrie. « Nous n'avons pas, et nous n'adopterons jamais aucun pays de rechange, a déclaré GERMAIN Théomane, ce jeune révolutionnaire chrétien, modèle vivant de Paul Kagamé, qui apparaît, inédit, sur l'échiquier politique. D'après lui, comme a dit Thomas Fuller : « *celui qui attend que tout danger soit écarté pour mettre les voiles ne prendra jamais la mer* ». Dans ce cas et face à la situation d'Haïti, chaque citoyen a l'impérieuse obligation de se tenir debout pour une bataille psychologique, en vue de libérer notre pays.

Car Martin Luther King disait : « *Celui qui accepte le mal sans protester devient complice du mal* ». En 1804 l'empereur Jean-Jacques Dessalines a brisé la chaîne de nos mains, par contre, dès 1915 les américains l'ont mis dans notre cerveau (centre de la pensée et du raisonnement). Désormais, nous n'avons pas à lutter physiquement contre des êtres visibles, mais contre le « *Psychisme Ingénieux* » du monde occidental. Pour cela, nous avons besoin d'un état stratège et patriote animé d'un « *Grand Esprit Émouvant* », a affirmé docteur GERMAIN Théomane coordonnateur général de L'ACNOR (Association des Citoyens du Nord pour la Réforme).

Dans son programme intitulé « **Idéal Théomanien** », il présente de nombreux articles mentionnant un nouveau projet de société. Il faut dire qu'il est le premier à prendre cette initiative et vouloir relever les défis de poser les fondements réels de la nation depuis la mort de l'empereur Jean-Jacques Dessalines. En effet, cet idéal est réparti sur une vingtaine d'articles dont l'instauration d'un régime républicain, la création d'un nouvel Etat orienté vers la planification stratégique et le leadership naturel, sont les plus pertinents.

L'idéal Théomanien a été élaboré en décembre 2018 pendant que j'étais à l'internat à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH). Il a été revu et corrigé en février 2024.

Dispositions générales

Article 1 :- Arracher l'indépendance totale d'Haïti des griffes de l'impérialisme, précisément américain, à travers un réveil de conscience patriotique vers les élections, par un « **leader naturel** » armé de courage, de Force d'âme et de dignité. Lancer une campagne collective de sensibilisation dans le but de promouvoir : l'unité nationale, la charité, l'humanisme, la solidarité et l'éducation à la citoyenneté à travers les médias, les écoles, les Églises, dans les péristyles (lieux de culte du vodou), dans le transport en commun, les marchés publics et dans les rassemblements politiques, pour incarner dans l'âme des haïtiens, le civisme exemplaire, le protectionnisme, le sentiment d'appartenance à la nation ainsi que les causes de nos malheurs aujourd'hui et voir comment nous pouvons nous en sortir.

Article 2 :- Réorganiser de façon concrète, les Forces Armées d'Haïti (FAd'H) qui doivent être bien équipées avec des chars, des navires et des avions de guerre ; des hélicoptères de combat munis d'infra-rouges ; des missiles, des systèmes anti-missiles, des drones militaires, des casques et gilets pare-balles, des armes sophistiquées de différents calibres et des munitions ; avec, au début, un effectif de 10.000 soldats à raison de 1000 par département. On va intégrer les membres des corps spécialisés de la police (CIMO, UDMO, SWAT...), déjà budgétisés, dans l'armée. Ils auront à recevoir une formation militaire supplémentaire, afin de sécuriser le territoire national et protéger nos frontières contre la menace extérieure et prévenir la contrebande. À côté des FAdH, on aura la Police administrative et une Police routière qui seront armées de revolver de calibre 38 et 45 pour assurer successivement la protection de la population et la circulation, y compris une police sécuritaire qui sera armée de fusils de calibre 12. Ce nouveau corps va intégrer majoritairement les gens de la classe défavorisée (des ghettos), et assurera la sécurité des institutions étatiques et les hauts fonctionnaires de l'État.

Article 3 :- Prendre des mesures drastiques de redressement pour combattre les gabegies administratives, l'exclusion sociale, le népotisme et surtout le vol administratif, en créant un système judiciaire autonome (indépendant des pouvoirs exécutif et législatif) fort, équitable, pouvant punir, sanctionner ou destituer quiconque se trouvant en contravention avec la loi, même s'il s'agissait du chef suprême de l'état.

Article 4 :- Combattre le gaspillage, en diminuant considérablement le train de vie de l'État et cela concerne notamment le président de la République, les ministres, les ambassadeurs, les sénateurs, les députés et les directeurs généraux, entre autres.

Article 5 :- Augmenter les recettes de l'État avec la contribution de chaque citoyen, depuis les membres de la classe dominante jusqu'aux gens exerçant des petits métiers à l'instar des cordonniers par exemple. L'Etat va mettre en œuvre des conditions préétablies par la constitution pour enclencher l'exploitation de nos ressources minières dont le pétrole, l'or et l'uranium, afin de renforcer l'économie nationale et faciliter le développement du pays.

Article 6 :- Adopter une grille salariale pour tous les employés de l'État sans distinction et une politique d'autofinancement du budget national à 100 % selon notre capacité et notre limite sans aide étrangère, afin de renforcer l'autonomie et la souveraineté nationale.

Article 7 :- Adopter une politique de grand rassembleur par l'union sincère de toutes les forces vives de la nation (diaspora, noirs et mulâtres) au profit de la collectivité nationale. De ce fait, cette politique appliquera une vie égalitaire, pleine d'unité, de symbiose, de communion fraternelle et de patriotisme avec une jouissance égale et équitable des droits civils et politiques, afin d'éviter tout conflit d'intérêts et toute forme d'interdiction verbale ou stratégique d'un secteur particulier à la concurrence commerciale au profit de son intérêt personnel. Il faudra combattre la déclaration, sur Haïti, de Franklin Delanoë Roosevelt, qui eut à dire : « il faut constamment soulever les va-nu-pieds contre les gens à chaussures et mettre les gens à chaussures en état de s'entre-déchirer les uns les autres, c'est la seule façon pour nous d'avoir une prédominance continue sur ce pays de nègres qui a conquis son indépendance par les armes. Ce qui est un mauvais exemple pour les 28 millions de noirs d'Amérique ».

Article 8 :- La gestion des ports ou des douanes se fera exclusivement par l'État pour renforcer l'économie nationale et le contrôle du territoire.

Article 9 :- Instauration d'un pays renouveau, reflétant de nouvelles modes de pensée, avec une vie nocturne épanouie, et des politiques publiques orientées vers le bien-être collectif, l'égalité des chances, la planification stratégique, l'état de droit, l'éducation à la citoyenneté, le protectionnisme et le patriotisme.

Article 10 :- Sur le plan agricole : Promouvoir la production nationale et la relance agricole (café, riz, maïs, petit mil, haricot, igname, banane, canne à sucre, orange, lait, œuf...), afin de pouvoir répondre à notre consommation quotidienne et nous positionner sur le marché internationale (exportation). En outre, il y aura des magasins de l'Etat et on appliquera des mesures visant à sensibiliser la population sur la nécessité de consommer des produits locaux. Finalement, on va augmenter les taxes et, dans certains cas, on interdira l'importation de denrées dont la production locale est capable de satisfaire les besoins de la population.

Article 11 :- Vu l'impact du réchauffement climatique, nous ne pourrons pas nous appuyer uniquement sur la production agricole. De ce fait, on va investir également dans des domaines porteurs dont le tourisme et l'immobilier, avec notamment des plages publiques modernes et des ports dans les villes côtières. Il faudra aussi innover et restructurer nos sites touristiques et construire des bâtiments publics modernes qui seront, par la suite, mis en location, permettant ainsi à l'Etat d'avoir des ressources supplémentaires tous les mois. Cela va également attirer des touristes étrangers avec, comme retombées, l'augmentation des ressources étatiques.

Article 12 : - Sur le plan politique : nous nous engagerons dans la formation, l'éducation et la sensibilisation continue de la population à l'école, à l'église, dans les médias. Il faudra que le secteur politique se regroupe en **3 partis politiques exclusifs** (républicain, démocrate et indépendant), afin d'insuffler aux haïtiens le civisme exemplaire, le savoir-vivre et le sentiment d'appartenance à la nation. Ils seront aussi mieux préparés à intégrer la vie politique en tant que citoyens et pour mieux servir la nation.

Article 12.1 : - Sur le plan social : nous livrons bataille contre la croissance démographique avec notamment la mise en place d'une politique de deux enfants (au plus) par famille. Ensuite, il y aura interdiction, sur une période de 25 à 30 ans, pour les multipares (femmes qui enfantent plus d'une fois) vivant en famille ou en concubinage d'enfanter en veux-tu en voilà. Cela participe d'une politique visant à réduire le chômage et la pauvreté. De plus, on va instaurer un système de sécurité sociale pour venir en aide aux chômeurs. Ces derniers recevront chaque mois un kit hygiénique et alimentaire. Enfin, nous passons à l'offensive contre la débauche, la délinquance juvénile, les atteintes aux mœurs, à la pudeur (exhibitionnisme), les troubles à la paix publique et les atteintes à l'ordre public.

Article 12.2 : - Adoption de nouvelles lois portant sur la criminalité (kidnapping), les réseaux sociaux (mauvais usage), les réseaux téléphoniques (exploitation de la population) et l'égalité des prix (uniformité des prix sur le marché haïtien dans les mêmes endroits).

Article 13 : - L'état va intégrer le secteur du transport en commun. D'abord, terrestre avec confort moderne via un Métro à la portée de tous les citoyens à travers une carte prépayée chaque semaine ou chaque mois. Cela nous permettra d'éliminer ce vieux système de transportation infrahumaine que nous avons aujourd'hui en plein 21^{ème} siècle, avec des personnes transportées de façon entassée, parfois avec des marchands de toutes sortes (porcs, volailles, cabris). Ensuite, on penchera sur le transport maritime avec des chaloupes ou caravelles pour assurer le transport expéditif, et enfin aérien avec une compagnie nationale (Air d'Haïti) n'assurant que des vols internationaux pour favoriser l'augmentation des recettes fiscales et un état de bien-être collectif.

Article 14 : - Sur le plan environnemental : on va instituer un plan de réaménagement du territoire et de reboisement. Certainement, pour arriver à un plan national de salubrité, des mesures d'interdiction seront prises en empêchant aux citoyens d'uriner ou de déféquer dans les rues. L'élevage en plein air (des porcs, des cabris et des bœufs par exemple) sera également interdit. Seuls les animaux domestiques pourront être laissés en libre circulation. De plus, des travaux intensifs d'irrigation, de drainage, et de protection des bassins versants seront entrepris pour empêcher que les rues ne soient remplies d'alluvions à chaque fine pluie. Aussi engagerons-nous dans la construction d'infrastructures routières (des voies rapides payantes, des tunnels, des téléphériques, des rails) et le réaménagement routier afin d'inter-relier les 10 départements par des routes neuves. Enfin, on interdira la construction, de manière anarchique, des maisonnettes ou taudis sur les routes principales des villes donnant accès aux endroits visités par les touristes étrangers et dans les zones à risque pouvant mettre en danger la vie des citoyens en cas de catastrophes naturelles, pour donner au pays une image réelle et digne de son surnom de « Perle des Antilles ».

Article 14.1 : - Instauration dans les rues des douches, des toilettes et des urinoirs publics avec confort modernes pour permettre aux gens de satisfaire leurs besoins avec un frais symbolique.

Article 14.2 : - Les déchets seront stockés dans chaque maison ou entreprise et auprès de chaque marchand dans les marchés publics dans des poubelles ou sachets différents après triage, pour être récupérés par le service voirie de l'état chaque jour ou chaque semaine selon des conditions préétablies. Enfin, on instaurera un site de transformation des déchets dans chaque chef-lieu des départements pour favoriser leur recyclage.

Article 15 : - Protectionnisme de l'État : L'Etat va prioriser la production nationale (agricole, industrielle, manufacturière...) au dépens des produits importés sur le territoire haïtien.

Article 16 : - Sur le plan éducatif : En tant que moteur de toute société émergente, l'État va restaurer le système éducatif. De ce fait, des nouvelles mesures seront adoptées comme : l'intégration annuelle et automatique dans le système tous les professeurs normaliens, avec recyclage intensif des anciens professeurs non normaliens, y compris l'intégration de nouvelles matières de base dans le curriculum comme : civique et morale, circulation et le reboisement avec un nouveau cursus qui aura été préparé par l'état haïtien. Il y aura aussi un programme universel pour toutes les écoles de la république et l'Etat va aussi donner une subvention à certaines écoles privées. De plus, on va appliquer la loi sur les frais scolaires pour empêcher l'augmentation des coûts de la scolarité selon le vœu des responsables des écoles privées. Enfin, on interdira également la vente des fournitures classiques dans les écoles afin de favoriser les commerçants notamment au niveau du secteur informel.

Article 16.1 : - On adoptera des mesures d'accompagnement social et une politique de formation et d'évaluation annuelle de tous les professeurs.

Article 16.2 : - Au niveau de l'enseignement supérieur, on va instaurer un campus universitaire moderne pouvant héberger toutes les entités de l'Université d'Etat d'Haïti. Donc, des bourses d'études seront accordées de façon annuelle aux jeunes bacheliers venant de l'extérieur (l'Afrique, la caraïbe ou autres...) à travers les concours d'admission de l'Université d'Etat d'Haïti. En effet, 5% des places seront réservées aux étudiants étrangers. Mais aussi des bourses d'étude de spécialisation et de Master seront attribuées annuellement aux lauréats finissant des différentes facultés de l'UEH pour renforcer la réputation et la compétence de notre université.

Article 17 : - Sur le plan sanitaire : nous allons promouvoir d'une part, la planification familiale et d'autre part, la santé environnementale, car 24% des maladies rencontrées actuellement sont liées à la dégradation de l'environnement d'après l'OMS. De ce fait, de nouvelles mesures seront envisagées, comme par exemple : l'augmentation du budget de la santé, la création de nouvelles structures et la restauration des structures sanitaires existant, précisément l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti par des matériels indispensables au diagnostic et au traitement des maladies tels que : scanner, IRM, échographie et la création de nouvelles cellules, dotées d'un centre de radiothérapie et chimiothérapie pour pallier aux soins oncologiques. Toutefois, les besoins de base des prestataires de soins seront satisfaits, mais aussi l'application de l'ordre des médecins sera en vigueur pour sanctionner ou radier quiconque commettra des négligences graves à répétition ou qui se rend coupable de mauvaises pratiques médicales. Enfin, l'empathie, l'équité des soins et le respect inconditionnel de la dignité des patients seront exigés de la part des personnels soignants.

Article 17.1 : - Pour optimiser le système sanitaire haïtien, on va instaurer des cellules officielles dites « VIP » à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti pour soigner les hauts fonctionnaires de l'État comme par exemple : le président, les ministres, les sénateurs, les députés et les directeurs généraux. Cela permettra d'éviter toute forme de financement de soins sanitaires à l'étranger par l'État haïtien. Sauf si le cas nécessite une intervention qui ne relève pas la compétence des médecins haïtiens. Et, dans ce cas précis, la référence vers un pays étranger doit être signée par un médecin Haïtien traitant après avoir effectué une prise en charge initiale. Dans le cas contraire, l'État n'assumera pas la charge des visites médicales à l'étranger !

Article 18 : - Sur le plan économique : une retraite obligatoire sera accordée annuellement à toutes personnes âgées de 65 ans ayant servi dans l'administration publique. On procèdera également à la réouverture de certaines usines de transformation comme la minoterie et le ciment d'Haïti pour créer des emplois pour les jeunes et renforcer la production nationale.

Article 18.1: - Pour favoriser l'accès plus facile aux emplois pour nos jeunes universitaires, des stages pratiques seront accordés de façon obligatoire à tous les étudiants des universités publiques ou privées. Et ceci commencera dès la 3^e année, avec une année de service social à la fin de l'étude. Ainsi, les étudiants de la faculté de droit auront des stages dans les tribunaux de paix, les étudiants en Sciences administratives et économiques auront des stages à la BNC, à la DGI ou au ministère des Finances ; les étudiants de l'école normale supérieure auront des stages dans les lycées, les écoles nationales et les écoles privées affiliées au programme du ministère de l'éducation nationale ; les étudiants de la faculté des sciences appliquées auront des stages dans les constructions des bâtiments publics ou privés et les constructions d'infrastructures routières ; les étudiants de la faculté d'agronomie auront des stages dans les fermes agricoles et les usines de transformation ; les étudiants de la faculté de médecine, de pharmacie, d'odontologie, d'infirmière et de psychologie auront des stages dans les centres de santé et les hôpitaux et ainsi de suite. Cela augmentera le niveau de formation de nos jeunes universitaires et pourra favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail en diminuant le risque pour un jeune de ne pas être embauché faute d'expériences, à la fin de ses études.

Article 18.2 : - Créer un environnement propice à l'investissement. En ce sens, on construira des routes secondaires et des installations électriques sur tout le territoire national pour encourager l'arrivée des investisseurs nationaux et internationaux au niveau des collectivités et faciliter ainsi la décentralisation.

Article 19 : - Sur le plan culturel : on va restaurer la famille haïtienne, base de toute société, pour stopper la délinquance juvénile et la débauche. De ce fait, les mineurs ne pourront ni acheter, ni consommer des produits nocifs comme l'alcool, le tabac et les stupéfiants. Nous allons transformer le ministère à la condition féminine en ministère de la famille. Et on va créer une base de données qui enregistra toutes les personnes mariées, pour empêcher qu'une personne se marie plusieurs fois en dehors de la loi. Ainsi engagerons-nous dans l'adoption d'une loi portant sur la responsabilité des hommes envers leurs enfants.

Article 19.1 : - Nous allons tout mettre en œuvre pour promouvoir notre culture à l'étranger. La musique, le sport, le cinéma et le théâtre vont être considérés comme des professions à part entière. Dans ce sens, on va intégrer ces nouvelles entités dans l'Université d'État d'Haïti, avec la création d'un conservatoire pour former nos jeunes talents par des professeurs chevronnés, issus du monde artistique.

Article 19.2 : - De même, on appliquera des lois comme « le droit d'auteur » pour protéger les créations artistiques et éviter la ruine de nos artistes. Enfin, on va accorder, chaque année, des primes d'encouragement aux meilleurs talents.

Article 19.3 : - Aussi l'état va accompagner, de façon concrète, le sport national avec la restructuration du championnat national pour l'amener au niveau des championnats étrangers. En effet, le recrutement des joueurs de la sélection nationale se fera selon le mérite et non de manière partisane. De plus, l'État va s'engager dans l'encadrement des joueurs de la sélection, construira de nouveaux centres sportifs et de nouveaux stades répondant aux normes et standards internationaux. De plus, on instaurera des Jeux Olympiques Nationaux (JON) qui auront lieu chaque année incluant toutes les disciplines entre autres : le Football, le Basket-Ball, le karaté, la Boxe, le Judo, la Natation, l'athlétisme, l'équitation et le cyclisme... pendant les vacances d'été, pour favoriser notamment de meilleures relations entre les jeunes et renforcer les liens sociaux. En ce qui concerne le football, les meilleurs joueurs, gardiens, entraîneurs et arbitres officiant dans le championnat national, bénéficieront des stages à l'étranger de manière à doter le pays de sélections nationales compétitives.

Article 20 : - Sur le plan judiciaire : nous allons tout mettre en œuvre pour instaurer, en bonne et due forme, un système judiciaire fort et autonome (**indépendant du pouvoir exécutif et législatif**), pouvant établir une JUSTICE équitable axée sur l'état de droit, dans le cadre d'une politique de bonne gouvernance et bannissement de l'impunité et de la corruption.

Article 20.1: - La transparence du système judiciaire va s'établir notamment par l'enregistrement (vidéo) de chaque séance, jugement ou audience dans les cours et dans les tribunaux par un professionnel recruté par le gouvernement. Des séances de formation intensive seront organisées à l'intention des juges et porteront entre autres, sur la déontologie en matière judiciaire, l'éthique et le protocole. Cela permettra en temps et lieu, de ré-visualiser tout jugement contesté ou soupçonné de fraudes, afin de pouvoir sanctionner ou radier un magistrat impliqué dans des actes frauduleux ou qui distribue une justice partisane.

Article 21 : - On va lancer aussi dans le développement industriel et technologique. A ce niveau, l'état accordera annuellement des bourses aux lauréats des examens d'état, dans le domaine techno-industriel auprès des pays amis comme l'Inde, la Chine, le Japon et autres pays voulant accompagner Haïti sur ce point.

Adresse à la nation

Considérant l'échec complet de nos leaders politiques depuis plus d'une trentaine d'années ; considérant l'effondrement total du pays, la dégradation des valeurs civiques/morales et éducatives ; considérant la chute de nos bonnes traditions (respect pour les aînés, corvée et consortium (Sol) entre nos travailleurs, les vacances d'été, les réveillons, les fêtes de Noël, bal, festival, carnaval, cohorte matinale) ; Considérant la violation continue de la constitution de 1987, depuis sa promulgation et encore aujourd'hui, par les acteurs politiques, voire par certains constituants ainsi que des parlementaires dont la mission consistent pourtant à légiférer et contrôler les actions gouvernementales; Considérant le recul du pays après plus de 220 ans d'indépendance et la complaisance totale, voire la complicité, de nos dirigeants apatrides avec à la communauté internationale; en tant que patriote, protectionniste et conservateur, conscient des dérives et ayant une vie politique immaculée,

« Je m'engage au relèvement matériel et moral de mon pays ; pour la glorification de ma race, de ma patrie et la génération subséquente, sans ambitionner d'autres récompenses que la satisfaction intérieure du devoir accompli ». Car je suis persuadé que la génération actuelle compte plus d'une âme qui aspire sincèrement à la résurrection du grand courant de désintéressement et de patriotisme, qui a fait notre force et notre gloire et ayant favorisé notre indépendance.

Peuple haïtien, aujourd'hui, il faut reconnaître que nous sommes très affreux aux yeux de l'humanité. Nous produisons de plus en plus, des dirigeants malhonnêtes, sans gêne et sans dignité qui ne font que souiller notre fierté au concert des nations comme premier peuple noir du monde. Franchement, quand je regarde dans le rétroviseur de notre histoire et à chaque fois je regarde l'évolution actuelle des pays auxquels nous avons pourtant indiqué le chemin de la liberté, j'ai envie de pleurer !

Haïti (terre sacrée), *« le pays où règne les anges noirs, selon feu Hugo Chavez, fait l'objet d'attaques en série durant toute son existence ».* Nous sommes victimes d'une conspiration internationale qui a vilipendé notre souveraineté et étouffé notre épanouissement. Les Etats-Unis, la France et le Canada sont les seuls détenteurs des grandes décisions politiques et économiques qui plongent aujourd'hui le pays dans un cycle infernal ! La faim, le chômage, l'insécurité, l'insalubrité et l'émigration sont nos quotidiens.

Les Etats-Unis et la France veulent faire d'Haïti un mauvais exemple, aux yeux de la Guadeloupe, de la Martinique et de Porto-Rico qui sont encore sous leur domination. Il faut noter qu'après avoir ruiné toutes nos productions (Porc, riz, café, pitre, couture, minoterie, ciment d'Haïti...) pour créer une dépendance totale, les Etats-Unis empêchent même à la police nationale d'acheter des armes et des équipements sophistiqués pour accomplir sa mission qui consiste à protéger et servir la population. Tandis que, nos frères, victimes de l'inégalité et de l'exclusion sociale (gangs armés créés par le système) peuvent s'alimenter avec beaucoup de facilités, en armes et en munitions de toutes sortes. Et pire encore, des mercenaires sont entrés dans le pays, ils sont arrivés par avion, avec des armes à feu et sans contrainte en provenance des Etats-Unis.

D'un côté, ils soutiennent et financent les Ukrainiens et les Israéliens, de l'autre côté, ils font en sorte d'exterminer les haïtiens. Ce que malheureusement, nos soi-disant leaders politiques ne comprennent pas, ils les appellent « PAYS AMIS D'HAÏTI ». N'importe quoi !

En fait, ces plans consistent à terroriser la population haïtienne pour s'accaparer de nos ressources. Ils veulent avoir une Haïti sans les haïtiens (le second Qatar) afin de continuer à exploiter plus facilement notre sous-sol. Il est temps que les haïtiens sachent qu'aucune nation étrangère ne va venir à leur secours. C'est le Très-Haut uniquement, le créateur de toute chose, qui peut et qui va le faire lorsque quelqu'un qui nous ressemble va se manifester.

Et pour arriver à une nouvelle Haïti, nous devons bannir l'exclusion sociale et la discrimination, nous revêtir d'humanisme, de charité et faire front commun avec des valeurs comme la solidarité et la conscience patriotique. S'il est vrai que nous sommes différents par rapport à notre couleur, notre niveau économique et notre rang social, nous sommes tous semblables et identiques en ce qui concerne nos besoins. En réalité, si nous sommes semblables et nous avons des besoins identiques ; nous avons des droits en commun notamment : droit à l'eau potable, droit à l'énergie, droit à la sécurité, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à la nourriture, droit au travail et au logement.

En définitive, pour pallier ce complot international et la déshumanisation de la population par ce l'état « *marionnettes aux mains des impérialistes* », il nous faut une nouvelle équipe constituée de visionnaires solidaires, de citoyens engagés, animés de sentiments d'appartenance à la nation. Effectivement, cette nouvelle classe politique n'est autre que les jeunes universitaires, des citoyens novateurs qui vont utiliser toute stratégie possible pour porter la nouvelle génération à admettre que c'est nous qui sommes responsables de notre destin.

Aujourd'hui, nous sommes effondrés et nous avons perdu notre direction, parce que nos élites politiques (les prédateurs) ont privé le pays d'un élément vital pour le prolongement de l'existence de notre société.

Il s'agit de la « *Force d'âme* ou *Grandeur d'âme* ». C'est quoi la Force d'âme ?

C'est la capacité que nous avons à résister à la tentation, afin de ne pas tuer l'espérance et la confiance que nous avons dans l'avenir. C'est aussi la capacité que possède une personne pour dire non, même quand tout le monde attend qu'elle dise oui. Cependant, ce non n'est pas celui d'un adolescent révolté contre ses parents, ni celui d'une personne qui, par peur de mourir ou de perdre une position quelconque, est prête à s'exposer au danger ! Ce non, doit être naturel et original. Enfin, la Force d'âme c'est le refus de mettre en danger par notre avarice, l'ouverture pour la raison, l'esprit de transcendance et le dépassement de l'orgueil.

En guise de conclusion, il faut dire que, le peuple haïtien n'est pas fondamentalement réfractaire au changement. Dans sa naïveté, il est en quête d'un état pouvant lui donner satisfaction dans le respect et la dignité. Pourtant, de toute son existence, il n'a jamais été soumis à l'autorité raisonnable d'un Etat fort ! Mais il est toujours soumis à l'arbitraire et au pouvoir écrasant d'un État irresponsable. Désormais, il est temps d'instaurer une nouvelle classe politique inspirant confiance, pour donner à la nation une nouvelle direction. Car ce vaillant peuple noir (**The Dig Blacks**) doit cesser d'être errant dans le monde. On doit apprendre à vivre de la richesse de notre terre.

Ma vision pour Haïti

- 1) Obtenir un mandat législatif dans le département du Nord lors des prochaines élections, pour servir le précurseur d'une nouvelle réforme dans l'état haïtien (non violente à la manière de Mahatma Gandhi à l'Inde).
- 2) Lancer une campagne collective de sensibilisation dans le but de promouvoir : l'unité nationale, la charité, l'humanisme, la solidarité et l'éducation civique à travers les médias, l'école, l'Église, les péristyles, dans le transport en commun, les marchés publics, dans les rassemblements politiques au sein d'un parti politique républicain je vais créer, le (PRR= Parti Républicain Réformiste) prônant uniquement des valeurs républicaines telles que : protectionnisme, patriotisme, planification stratégique et les bonnes traditions, pour incarner dans l'âme des haïtiens, le sentiment d'appartenance à la nation, lui faire prendre conscience des causes de nos malheurs aujourd'hui et voir comment nous pouvons nous en sortir.

Différence entre planification opérationnelle et planification stratégique

Planification opérationnelle :

- 1) S'occupe du présent
- 2) Pense que les tendances aujourd'hui vont continuer dans l'avenir
- 3) Met l'accent dans la gestion des problèmes actuels et les urgences
- 4) Assure le développement à court terme
- 5) Elle ne pense pas à l'avenir et n'évoque aucune vision

Planification stratégique :

- 1) S'oriente vers l'avenir
- 2) S'attend au changement de tendance, à des coupures et des surprises et établit plusieurs plans pour faire face à toute éventualité.
- 3) Se concentre sur l'action et les conséquences que les décisions prises aujourd'hui auront dans l'avenir
- 4) Assure le développement à long terme
- 5) Engage la société dans une voie qui interdit tout retour en arrière

Différence entre un régime républicain et un régime démocrate

Régime Républicain

- 1) Un républicain est une personne qui défend les valeurs de la république (patriotisme, protectionnisme, bonne tradition...)
- 2) Les républicains sont conservateurs. Par ailleurs, ils s'opposent à l'avortement et à l'homosexualité.
- 3) Un républicain croit dans l'égalité économique
- 4) Les républicains pensent que la solution des problèmes d'un pays étranger dépend des acteurs eux-mêmes. Ils ne viennent pas s'ingérer dans leurs affaires
- 5) Un républicain améliore le droit de propriété des citoyens
- 6) Un républicain a une approche pro-vie
- 7) Les républicains luttèrent contre l'esclavage aux Etats-Unis
- 8) Les républicains accordèrent pour la première fois le droit de vote aux américains noirs aux États-Unis
- 9) Les républicains ont reconnu pour la première fois l'indépendance d'Haïti
- 10) Les républicains sont progressistes. En effet, après la guerre de sécession, ils vont dominer la vie politique américaine pendant 70 ans. D'où le succès des Etats-Unis.

Régime démocrate

- 1) Un démocrate est une personne qui défend les valeurs de la démocratie
- 2) Un démocrate est libéral. Il défend le droit à l'avortement et à l'homosexualité
- 3) Les démocrates croient dans l'Egalité des classes sociales
- 4) Un démocrate pense qu'il peut résoudre les problèmes des autres pays
- 5) Un démocrate améliore le droit social des citoyens
- 6) Un démocrate a une approche pro-choix
- 7) Les démocrates luttent pour le maintien de l'esclavage
- 8) Les démocrates disaient sur Haïti sous la présidence de Franklin Delanoë Roosevelt :
« Il faut constamment soulever les va-nu-pieds contre les gens à chaussures et mettre les gens à chaussures en état de s'entre-déchirer les uns les autres, c'est la seule façon pour nous d'avoir une prédominance continue sur ce pays de nègre qui a conquis son indépendance par les armes. Ce qui est un mauvais exemple pour les 28 millions de noirs d'Amérique ».

Les Leaders Nés ou Naturels

Souvent, des citoyens éduqués ont tendance à critiquer nos leaders politiques pour leurs mauvaises gouvernances. Pourtant, ils ignorent qu'être un bon leader n'est pas le fruit du hasard, ni un « **don acquis** » attribué à tout le monde. Comme le dit le dicton français : « il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe ».

Normalement, être un bon leader ou avoir le sens d'un bon leadership est un « **don inné** ou **naturel** » qui a pris son origine dès l'embryogénèse (la formation de l'embryon) de l'être humain (*Psaume : 139 V 16*) et au moment de la naissance lors de l'apparition de l'étoile de chaque individu. De fait, Jésus étant né à Bethléhem, voici des mages ou astrologues d'orient arrivèrent à Jérusalem et dirent : *où est le roi des juifs qui vient de naître ? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus pour l'adorer (Mat.2 V 1et 2)*. Donc, malgré la banalisation de l'astrologie par certains croyants chrétiens, elle reste et demeure véridique en matière de sa prédiction sur notre être.

En fin de compte, il y a des gens qui n'aiment pas être au centre de l'attention. Ils sont mal à l'aise à l'idée que leurs responsabilités les obligent à s'exprimer régulièrement en public et de mener le travail des autres. Ils sont parfaitement heureux à l'idée de rester dans l'ombre et ne changeraient de position sociale ou professionnelle pour rien au monde. Mais il y a aussi des personnes qui sont des leaders nés ! Elles ne pourraient pas, une seule seconde, imaginer passer leur vie à travailler pour d'autres et leur ambition les mène souvent à briguer de grandes carrières.

Le saviez-vous ? Le fait d'appartenir à l'un ou l'autre groupe peut aussi découler de votre **signe astrologique**, qui vous prête telle ou telle qualité.

Découvrez les 3 **signes du zodiaque**, qui sont des leaders nés.

1) Les Lions attirent tous les regards (23 juillet- 22 Août)

Les Lions sont connus pour leur charisme, leur confiance en eux et leur ambition. C'est le roi du zodiaque en matière de leadership. En effet, lorsqu'un Lion entre dans une pièce, les yeux des autres sont généralement immédiatement focalisés sur lui. Le Lion le sait aussi, et les personnes de ce signe du zodiaque aiment énormément attirer l'attention. Un Lion est bruyant, il adore mener la conversation et n'a aucun problème à prendre les rênes en main.

Les personnes de ce signe du zodiaque sont très disciplinées et accomplissent toutes leurs tâches consciencieusement. Elles donnent beaucoup d'énergie dans leur profession, surtout pour se réaliser. Bien que les Lions soient ambitieux, ils font également preuve d'empathie. Les Lions ne manquent jamais de compassion et de cœur, surtout dans les situations difficiles. Après tout, ils veulent que tout le monde soit heureux.

Exemple de personnalités nées de ce signe : Lesly François Manigat, Fidel Castro, Hugo Chavez, Nayib Bukele, Barack Obama

2) Les Béliers donnent le ton (21 mars-20 avril)

Les Béliers sont connus pour leur courage, leur détermination et leur énergie. C'est le signe le plus franc du zodiaque et fait suite au Lion en matière de leadership. Les Béliers aiment être au centre de l'action. Ils sont très drôles, éduqués et sensibles. De plus, les Béliers sont très calmes. Ils gardent la tête froide, même quand tous les autres sont déjà dépassés par la situation.

Au travail, les Béliers savent exactement ce qu'ils veulent. Ils travaillent dur et gravissent les échelons de leur carrière, presque sans efforts. Les Béliers sont des leaders agréables. Car même si les personnes de ce signe du zodiaque aiment s'affirmer et donner le ton (c'est-à-dire, ils sont les premiers à prendre des initiatives et à relever des défis). Elles sont empathiques, elles répondent aux souhaits de leurs collaborateurs et aiment prendre la défense des plus faibles.

Exemple de personnalités nées de ce signe : Docteur François Duvalier (FD), Thomas Jefferson

3) Les Cancres persévèrent coûte que coûte (22 juin- 22 juillet)

Les Cancres sont connus pour leur sensibilité, leur empathie et leur loyauté. Une fois le Cancer a décidé de faire quelque chose, il le fera. Et avec toute la passion qu'il faut ! Le Cancer est très travailleur, tolérant, dévoué et aime diriger les autres. Le Cancer est très populaire en tant que leader.

Il a un cœur incroyablement grand et fait preuve de beaucoup de compréhension pour les autres, mêmes dans les situations difficiles. Pour lui, il est facile de motiver son équipe et de l'inspirer pour de nouveaux défis. Toutefois, ils peuvent également être trop émotifs et avoir du mal à prendre des décisions difficiles.

Exemple de personnalités nées de ce signe : Jean-Bertrand Aristide, Nelson Mandela, Louís abinader, Jovenel Moïse.

NB : Cependant, un autre courant philosophique donne **4 signes du zodiaque**, de **leaders nés** à savoir : **Lion, Bélier, Sagittaire** et **Capricorne**. Voir le leadership de Sagittaire et Capricorne

Exemple de personnalités de natif Sagittaire : Emmanuel Macron, Thomas Sankara, Sebastian Piñera

Exemple de personnalités nées du natif Capricorne : René Préval, Martin Luther King

Natif de quelque leader politique haïtien

Jean Bertrand Aristide : -----	→ 15 Juillet (Cancer)
René Preval : -----	→ 17 Janvier (Capricorne)
Joseph Michel Martelly : -----	→ 12 Février (Verseau)
Jocelem Privet : -----	→ 1 Février (Verseau)
Jovenel Moïse : -----	→ 26 Juin (Cancer)
Ariel Henri : -----	→ 6 novembre (Scorpion)
Mirlande Manigat : -----	→ 3 novembre (Scorpion)
Claude Joseph : -----	→ 14 Mars (Poisson)
Guy Philippe : -----	→ 29 Février (Poisson)
Jean-Charles Moïse : -----	→ 20 Avril (Taureau)
Jacques Sauveur Jean : -----	→ 6 Août (Lion)
Youri Latortue : -----	→ 13 Novembre (Scorpion)
Joseph Lambert : -----	→ 5 Février (Verseau)
Antonio Cheramy : -----	→ 28 Novembre (Sagittaire)
Patrice Dumond : -----	→ 22 octobre (Balance)
Me Lucmane Délille : -----	→ 4 Janvier (Capricorne)
Evans Paul (K-Plume) : -----	→ 26 novembre (Sagittaire)
Eric Jean Baptiste : -----	→ 13 Août (Lion)
Martine Moïse : -----	→ 5 Juin (Gémeaux)
Jean Renel Sénatus : -----	→ 27 Décembre (Capricorne)

NB : Protectionnisme : système consistant à protéger l'économie d'un pays contre la concurrence étrangère.

Patriotisme : amour de la patrie ; désir, volonté de se dévouer, de se sacrifier pour la défendre.

Nationaliste : individu qui place la nation au-dessus de tout dans sa manière de penser : il met en valeur le sentiment d'appartenir à une culture, une langue, une tradition historique ou un patrimoine commun.

Résumé de l'idéal Théomanien

L'idéal Théomanien est résumé en 15 grands points à savoir :

1-La souveraineté nationale (article 1 et 6)

2-Sécurité du territoire (article 2 et 8)

3-Justice sociale (article 3, 4, 5, 6, 9)

4-L'unité nationale (article 7 et point 2 dans ma vision pour Haïti)

5-Relance agricole (article 10)

6-Réforme touristique (article 11)

7-Réforme sociale (article 12.1, 13)

8-Réforme environnementale (article 14, 14.1, 14. 2, 18.2)

9-Réforme économique (article 4, 5, 8, 11, 12.2, 13, 15, 18, 18.1)

10-Réforme éducative (article 16, 16.1, 16.2)

11-Réforme sanitaire (article 17, 17.1)

12-Réforme culturelle (article 19, 19.1, 19.2, 19.3)

13-Réforme judiciaire (article 20, 20.1)

14-Réforme industrielle et technologique (article 21)

15-Réforme politique (article 12, adresse à la nation, ma vision pour Haïti, adoption d'un régime républicain, d'une mode de planification stratégique et d'un leadership naturel ou inné.

Biographie



*Je suis docteur **GERMAIN Théomane**, né à Borgne (Nord) un trente mars, de natif **Béliér**. J'ai fait mes études primaires chez les frères à petit-bourg de Borgne, et mes études secondaires d'une part, au Lycée Mackandal de Borgne et d'autre part au Lycée Jean-Baptiste Boukman du Cap-Haïtien. Par la suite, je suis allé à Port-au-Prince pour faire mes études supérieures à la faculté de médecine et de pharmacie (FMP) de l'université d'état d'Haïti (UEH). En tant que médecin licencié, j'ai marqué mon passage dans les institutions suivantes : Alyans Sante Borgne, Zanmi Lasante Artibonite, Saint-Boniface, Théomane Medical center, DASH, Elohim complexe médicale, clinique Meraki Delmas 95, au Lycée Antoine Georges Izmary comme professeur nommé de biologie.*

Références

- 1) Courage D'habiter Haïti au 21^e siècle /
La vocation de l'universitaire citoyen (professeur Hérold Toussaint, ancien vice-recteur de l'université d'Etat D'Haïti).
- 2) Quand on sera plus là (Docteur Ralph Ternier, responsable de « zanmi Lasante »)
- 3) www.maneger-go.com
- 4) Encyclopedie.pi-psy.fr
- 5) Version Louis Segond de la Bible
- 6) [www.aufeminin.com/mon-horoscope/ces-3-signes ...](http://www.aufeminin.com/mon-horoscope/ces-3-signes...)
- 7) www.lejdd.fr > international
- 8) Mon chemin de paix- Mahatma Gandhi
- 9) Histoire d'Haïti wesner Emmanuel
- 10) Cours civique et morale F.I.C (J'aime Haïti)
- 11) Lequotidiennews.org> l'idéal dessalinien
- 12) www.elle.fr> Dossier- Astro
- 13) Dictionnaire français de citations
- 14) www.toupie.org > Protectionnisme
- 15) La voie de la non-violence- Mahatma Gandhi
- 16) www.paricilademocratie.com
- 17) L'heure de la révolution a sonné- Le Nouvelliste
- 18) De l'égalité des races humaines- Anténor Firmin
- 19) Éditorial du journaliste Germain Etienne
- 20) Le débat argumenté professeur Hérold Toussaint